

# La halte ferroviaire à Venelles sur les rails ?

## VENELLES

L'étude de faisabilité de la halte ferroviaire serait intégrée au schéma métropolitain de l'armature ferrée, ont annoncé Henri Pons et Jean-Pierre Serrus, en charge des transports respectivement à la Métropole et à la Région, mardi soir, lors d'une réunion avec le Carrefour citoyen.

La mobilisation citoyenne a été entendue, comprise et prise en compte», déclare avec satisfaction Michel Bianco, co-président du Carrefour citoyen de Venelles. Mardi soir, le collectif progressiste portait la voix des 1 700 signataires de la pétition pour le retour de la halte ferroviaire dans la commune auprès d'Henri Pons (DVD) et Jean-Pierre Serrus (Renaissance), tous deux en charge des transports à la Métropole et à la Région, lors d'une réunion organisée par le maire Arnaud Mercier (LR).

À Venelles, la ligne de train est en désertion depuis 40 ans. Pourtant, la ville de 8 500 habitants se trouve sur l'axe des trains Marseille-Briançon et Marseille-Pertuis. Huit trains y passent quotidiennement. Devant cette « situation aberrante », le Carrefour citoyen s'est donc emparé de la question du retour d'une halte ferroviaire il y a deux ans. « Les Venellois ne comprennent pas qu'un TER n'existe pas entre Venelles et Aix », affirme Michel Bianco. Car la nuisance sonore et



Un projet similaire à celui demandé par le Carrefour citoyen et les Venellois a été accepté par la SNCF à Toulouse. PHOTO DR

la pollution atmosphérique dues à la proximité de l'autoroute A51 et la « thrombose routière » sont le lot quotidien des habitants. « La saturation de l'autoroute aux heures de pointe a un impact considérable sur la qualité de vie des habitantes et habitants de Venelles et de ses environs ainsi que sur l'environnement », déplore le sénateur (PCF) des Bouches-du-Rhône Jérémie Bacchi, qui appelle à « la réouverture immédiate de la halte ferroviaire ».

### L'étude de faisabilité intégrée au schéma métropolitain

Devant la mobilisation citoyenne, le maire de Venelles, Arnaud Mercier, par ailleurs soutien du projet, a réuni les élus en charge de la question. « On leur a présenté l'étude de faisabilité réalisée avec Nos TER Paca », rapporte Michel

Bianco. « On porte un projet simplifié et peu coûteux, avec la construction d'un ou deux quais sans augmentation de la capacité des lignes », explique le maire. Henri Pons a annoncé que cette étude de faisabilité serait intégrée au schéma de l'armature ferrée de la Métropole, qui sera publiée en juillet. « Notre demande tombe à point nommé », se réjouit l'édile.

Si le Carrefour citoyen et ses soutiens « considèrent qu'il y a possibilité de l'ouverture d'une halte ferroviaire très rapidement », les deux vice-présidents ont rappelé les délais d'instruction et la nécessité de concertation entre les différents décideurs qui sont la Métropole, la Région et SNCF Réseaux, et n'ont pris aucun engagement concernant l'aboutissement du dossier. Alice Magar

# One Voice traîne la battue au chevreuil devant le tribunal

## LE PUY-STE-RÉPARADE

L'association nationale de défense des animaux conteste une autorisation préfectorale devant le tribunal administratif.

L'arrêté préfectoral de « destruction administrative » de chevreuils au Puy-Sainte-Réparate a été signé le 24 novembre dernier. Visiblement saisi par un exploitant vinicole – que nous n'avons pas pu joindre – « en vue de prévenir les dégâts aux cultures sur la commune de Le Puy-Sainte-Réparate », les services de l'État autorisent jusqu'au 23 février « la régulation du chevreuil à toute heure du jour et de la nuit » et « sur tous les secteurs d'où proviennent les che-



L'abattage a commencé le 24 novembre dernier. PHOTO AGATA KACZOWKA / UNSPLASH

vreuils, ainsi que sur tous les secteurs sur lesquels ils se réfugient ». Et ce sous l'autorité d'un commandant de l'ovélerie (chasseur bénévole et auxiliaire d'État). Ce qui scandalise l'association One Voice, laquelle a atta-

qué l'arrêté en référé devant le tribunal administratif de Marseille. L'audience aura lieu jeudi 5 après-midi.

### « Faire plaisir aux chasseurs »

Entre les lignes « ampoulées » de l'arrêté, Murielle Arnal, présidente de One Voice, lit « une extension de l'autorisation de chasse, sur justification exceptionnelle. Mais si des dégâts sont évoqués, la preuve n'est pas apportée. Rien n'est chiffré, rien n'est documenté. C'est un arrêté comme il en passe souvent, pour faire plaisir aux chasseurs ». One voice espère faire fléchir la préfecture des Bouches-du-Rhône comme celle de Moselle, qui, visée par une procédure similaire, a abrogé l'arrêté deux jours avant l'audience prévue au tribunal, le mois dernier. Jeremy Noé

## MARTIGUES

### Ouverture de l'enquête publique du PPRT de Lavéra

L'arrêté préfectoral du 21 décembre 2022 annonce l'ouverture de l'enquête publique relative au Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de Lavéra. L'enquête publique se déroulera du 23 janvier au 24 février 2023 inclus. Le dossier d'enquête et les registres seront disponibles à la Direction de l'Urbanisme (Hôtel de ville, Avenue Louis Sammut) et à l'accueil municipal de proximité de Lavera (40 Bd des Genêts) aux horaires habituels d'ouverture. D'autre part les commissaires enquêteurs seront disponibles pour des rencontres sur le sujet.

## AIX-EN-PROVENCE

### Déplacement du marché aux fleurs

Le marché aux fleurs des Prêcheurs sera déplacé sur la place de l'Hôtel de Ville vendredi 6 janvier, à l'occasion de l'audience solennelle et serment de la rentrée de la cour d'appel.

## BERRE-L'ÉTANG

### Travaux sur une extension du réseau d'eau potable

Afin d'optimiser la desserte en eau potable, la Métropole Aix-Marseille-Provence, en collaboration avec la Ville de Berre l'Étang, va réaliser des travaux d'extension du réseau d'eau potable sur 1600 m environ dans le secteur de La Suzanne et ses environs. Cette opération commence le lundi 9 janvier prochain et pour une durée de 4 mois environ.

## CEYRESTE

### Repas de Noël des Arméniens

L'association culturelle des Arméniens de La Ciotat et Ceyreste organise son traditionnel repas du Noël arménien, dimanche 15 janvier, à partir de 12h30 à la salle Polyvalente de Ceyreste, chemin des Peupliers. Les spécialités culinaires arméniennes seront mises à l'honneur, avec notamment une farandole de mezzés et des desserts arméniens. Tarif : 35 euros, tarif enfant (- de 12 ans) 20 euros. Places limitées, réservation au 06.09.30.96.56 ou 04.42.04.61.62.

## ANNONCES LÉGALES

HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

### BOUCHES-DU-RHÔNE

Tél. 04 91 57 75 74  
annonceslegales@lamarseillaise.fr

### Vie des sociétés

#### DISSOLUTION

PRINCESSE BELLA, SASU, 100 euros, 6 rue Busserine 13014 Marseille, 898136783 RCS MARSEILLE

Le 31/12/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Mme MAAYOUFI Anissa demeurant 6 rue Busserine 13014 Marseille, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Mention sera faite au RCS de Marseille.

202304893

#### CLÔTURE DE LIQUIDATION

PRINCESSE BELLA, SASU, 100 euros, 6 rue la Busserine 13014 Marseille, 898 136 783 RCS MARSEILLE

Le 31/12/2021, l'assemblée a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme MAAYOUFI Anissa, demeurant 6 rue la Busserine 13014 Marseille, pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Marseille. Radiation au RCS de Marseille.

202304894